



SANIBAT

TRAITEMENT DES TACHES ROUGES ET NOIRES SUR BATIMENTS

UTILISATEURS

Organismes de rénovation des ouvrages d'art, travaux publics, OPHLM, mairies, marbriers, etc.

PROPRIETES

- Rénovent les façades de bâtiment contaminées par les algues rouges, moisissures, mousses, lichens, etc.
- Agit en préventif et en curatif, par destruction des micro-organismes à l'origine de ces contaminations, sans action mécanique.
- Algicide et fongicide sélectionnés lui apportent une efficacité durable sur presque toutes surfaces, sans en modifier l'aspect.
- Son action immédiate assure la rénovation rapide des supports et redonne un aspect neuf aux murs et bâtiments.
- Les surfaces traitées peuvent, après séchage, être peintes ou hydrofugées.

MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi, son application sera effectuée par pulvérisation.

Appliquer SANIBAT, laisser agir de 10 à 45 minutes, puis rincer abondamment au nettoyeur haute pression ou basse pression.

En curatif : Humidifier le support à l'eau claire puis appliquer SANIBAT pur ou dilué à 50%. Laisser agir au minimum 20 minutes. Puis rincer abondamment au jet d'eau ou au nettoyeur haute pression.

En préventif : Appliquer, selon l'importance des dépôts végétaux, de 1 partie de produit pour 5 à 8 parties d'eau pour les incrustations tenaces. Laisser agir avant de rincer à l'eau ou éponger. Dans le cas de dépôts anciens, épais, incrustés sur des surfaces irrégulières ou cavités, renouveler l'opération ou augmenter la concentration.

Consommation : 3 à 5 m² au litre.

SECURITE D'EMPLOI

Péremption 6 mois à compter de la date de fabrication.

Produit corrosif. Protéger la végétation environnante par bâchage. Porter un vêtement de protection approprié, des gants, bottes, lunettes et masque de protection.

PRECAUTIONS DE STOCKAGE

Stocker en emballages d'origine, bien fermés, à l'abri de la chaleur, des UV, de la lumière et à une température ne dépassant pas 30°C.

0612145